

LA LETTRE DE LA SFR

Avril 2015 n°7

JOURNEE DES JEUNES CHERCHEURS 2015

La Journée des Jeunes Chercheurs 2015 de la SFR CAP-Santé a été organisée à Reims sur le Pôle Santé de l'Université. Cette journée a rencontré un grand succès, avec 46 communications soumises et 38 sélectionnées pour présentation, soit par voie orale (15 communications), soit par affiche (24 communications) et plus de 115 participants.

A l'issue de cette journée le Jury a délibéré pour l'attribution des Prix des meilleures communications orales et des meilleurs posters. Le Palmarès a été le suivant :

-**Prix SFR CAP-Santé de la meilleure communication orale** :
Jessy HASNA (EA 4667, LPCM, UPJV) : "Rôle du canal calcique Orai3 dans la résistance à la mortalité induite dans les cellules cancéreuses mammaires et mécanismes moléculaires."

-**Prix spécial « Boehringer-Ingelheim » de la meilleure communication orale** : Julien LESAGE (INSERM UMR-S 903, URCA) : "Régulation de l'interleukine-8 par ZO-1 : mécanisme NF-kappaB dépendant"

-**Prix SFR CAP-Santé du meilleur poster (session A)** : Laure IZQUIERDO (EA 4294, UPJV) : "Etude de la résistance du virus de l'hépatite C à des molécules ciblant les N-glycanes"

-**Prix SFR CAP-Santé du meilleur poster (session B)** : Céline MOURAREAU (INSERM UMR-S 903, URCA) : "Caractérisation de lignées cellulaires HPV positives et HPV négatives dérivées de cancers des voies aéro-digestives supérieures."

Chacun de ces lauréats s'est vu attribuer une ligne budgétaire de 1000€ destinée à faciliter sa participation à une réunion scientifique internationale pour y présenter ses travaux. Encore un Grand Merci à nos sponsors, l'Université de Reims

Champagne-Ardenne, l'Université de Picardie Jules Verne et les laboratoires Boehringer-Ingelheim

Remise des Prix de la Journée des Jeunes Chercheurs 2015, Reims, 20/03/2015

De gauche à droite au 1^{er} plan : Julien LESAGE, Céline MOURAREAU, Laure IZQUIERDO, Jessy HASNA



SUITE DE LA VISITE DU COMITE SCIENTIFIQUE STRATEGIQUE DE LA SFR CAP-SANTE

Suite à la remise de son rapport par le Conseil Scientifique Stratégique (CSS), qui a visité la SFR CAP-Santé le 28 Janvier 2015, le Comité Directeur de la SFR, dans sa séance du Mercredi 25 Mars a émis les conclusions suivantes :

-1 : Le CSS a noté un risque lié à la multiplicité des thématiques et un morcellement des équipes d'accueil pouvant entraîner un manque de cohésion et de visibilité au sein de certains axes thématiques : le Comité Directeur prend acte de cette remarque. Il note que c'est une critique récurrente, déjà formulée dans les rapports AERES. Des réflexions sont en cours pour étudier la possibilité de certains regroupements d'équipes pour le prochain contrat quinquennal.

-2 : Le CSS s'est étonné de l'absence de partenaire industriel, avec notamment une absence d'étudiant boursier CIFRE : le Comité Directeur rappelle que ce point n'a pas été abordé dans les présentations qui ont été faites le jour de la visite. Il est exact que la SFR en tant que telle n'a pas de partenariat industriel (à l'exception du soutien des laboratoires Boehringer Ingelheim à la Journée des Jeunes Chercheurs). Cependant, de nombreux partenariats avec l'industrie existent au niveau des équipes, dont certains font l'objet de contrats CIFRE.

-3 : Il est regrettable que l'amorçage des projets avec un financement par la SFR n'est, jusqu'à présent, pas bénéficié du relais des institutions : le Comité Directeur souligne que les dotations d'amorçage données par la SFR à des projets communs s'accompagnent d'un encouragement à déposer par ailleurs d'autres demandes de financements. Certaines des équipes de la SFR en ont, d'ailleurs, déjà bénéficié.

-4 : Le CSS recommande de créer une structure de valorisation au sein de la SFR pour gérer les relations avec les industriels : Le Comité Directeur estime que une telle création risquerait de faire doublon avec les services du SAIC et de la SATT qui sont missionnés par l'URCA pour accomplir ces fonctions.

-5 : Le CSS recommande de dynamiser les plateformes dont l'activité pourrait constituer une source de revenus complémentaire : Le Comité Directeur rappelle que les plateformes sont maintenant des structures indépendantes gérées par un Comité de Pilotage qui leur est propre. Ce point relève donc de la politique interne des plates-formes.

-6 : Le CSS suggère que des financements de la SFR puissent être en partie attribués à des projets déjà soutenus une première fois afin de les consolider : Le Comité Directeur approuve cette proposition et décide que, à l'avenir, 50 % des financements seront attribués à des projets à consolider et seulement 50% au financement de nouveaux projets émergents.

-7 : AXE I :

-7.1 : Le CSS souligne le manque de post-doctorants étranger au sein des structures : Le Comité Directeur prend acte et souhaite que les instances de tutelles de la SFR ouvrent davantage de possibilités de recrutement de post-doctorants étrangers.

-7.2 : Le CSS recommande une implication des CHU et des tumorothèques pour soutenir des demandes de PHRC : Le Comité Directeur en prend acte.

-8 : AXE II :

-8.1 : Le CSS note l'hétérogénéité des projets dans les domaines bactériologie, virologie et parasitologie et l'originalité de la recherche sur les myocardites : Le Comité Directeur en prend acte.

-8.2 : La réorientation de l'équipe de virologie d'Amiens sur les thèmes développés depuis de nombreuses années par l'équipe rémoise est vivement encouragée : Le Comité Directeur prend acte de ces recommandations. Il revient aux Directeurs des deux équipes concernées de réfléchir à cette question.

-8.3 : La thématique de l'utilisation de nouvelles molécules d'origine végétale et la réactivité anti-infectieuse ne sont pas mis en avant dans cet axe : Le Comité Directeur prend acte de cette recommandation. Il appartient aux responsables des équipes membres de cet axe de mener une réflexion à ce sujet.

-8.4 : Le CSS suggère que le projet Biomatériaux/Infection/Réparation osseuse soit déplacé vers l'Axe III : Mme GANGLOFF rappelle que son groupe travaille sur le développement de la lutte anti-infectieuse et non sur la régénération. Elle pense donc qu'un regroupement dans l'Axe III n'est pas justifié.

-8.5 : Le projet sur l'infection respiratoire (FHU Amiens) ne fait pas partie des thématiques de la SFR : Le Comité Directeur prend acte.

-9 : AXE III:

-9.1 : Le CSS s'étonne de l'auto-évaluation assez critique qui a été présentée. Il juge en effet la thématique très dynamique très porteuse, avec un bilan plutôt positif : Le Comité Directeur pense également que l'activité de l'axe III est très satisfaisante. Il demande aux responsables de cet axe de planifier une nouvelle réunion de façon à faire le point sur les activités de cet axe et ses perspectives.

-10 : AXE IV:

-10.1 : Le CSS recommande un changement d'intitulé de cet axe : Le comité Directeur prend acte de cette recommandation. La décision appartient toutefois aux responsables de l'axe concerné.

-10.2 : Le CSS s'interroge sur l'intérêt de la SFR d'afficher dans cet axe des projets intra-universitaires : Le Comité Directeur en convient et recommande aux responsables de cet axe de développer en priorité les projets inter-universités.

-11: AXE Transversal 1-Imagerie:

Le CSS a rencontré quelques difficultés à faire la différence entre les projets propres de cet axe et l'activité de plateforme(...) Le CSS suggère de définir un axe vertical d'imagerie avec un projet original et de qualité : Le Comité Directeur prend acte de cette recommandation. Il appartient aux responsables de l'axe Imagerie de réfléchir à cette suggestion.

-12: AXE Transversal 2-QuaVRE:

Le CSS suggère une redistribution dans un axe vertical des équipes de cet axe transversal. Celui-ci pourrait par exemple intégrer l'axe IV : Le Comité Directeur prend acte de cette recommandation. Il appartient aux responsables de l'axe QuaVRE de réfléchir à cette suggestion.

Au total, dans l'immédiat, le Comité Directeur a décidé de transformer les axes transversaux Imagerie et QuaVRE en deux

axes verticaux. Les éventuelles recompositions des équipes au sein des axes et les changements d'intitulés éventuels seront à étudier par les responsables concernés.

FETE DE LA SCIENCE



La Fête de la Science 2015 aura lieu du 07 au 11 Octobre prochain. Il est important que la SFR CAP-Santé y soit présente, aussi bien à Amiens qu'à Reims. Pour tous renseignements : www.fetedelascience.fr

LA PRESSE ET LES LABORATOIRES

La presse écrite et télévisuelle nantaise a fait un reportage sur les travaux de thèse d'un étudiant de la SFR CAP-Santé, il s'agit de M. Stéphane MORIN, doctorant au sein du Laboratoire de Recherche "Adaptations Physiologiques à l'Exercice et Réadaptation à l'Effort", EA-3300, UFR-STAPS, Université de Picardie Jules Verne. M. Stéphane MORIN travaille sous le co-encadrement du professeur Saïd AHMAIDI et du Dr Pierre-Marie LEPRETRE. Il a créé une application disponible via smartphone, tablette ou PC conçue pour enregistrer très rapidement une quinzaine de marqueurs déterminants dans le suivi de l'effort physique chez les sportifs. Une start-up destinée à la commercialisation de cette application vient d'être créée à Nantes.

Ci-dessous les liens :

<http://www.telenantes.com/sports/article/une-appli-traque-la-fatigue-des-sportifs>

<http://www.ouest-valorisation.fr/portfolio/projets-trainingload-pro/>

<http://www.ouest-france.fr/les-efforts-des-nantaises-mesures-au-quotidien-3151001>

APPELS A PROJETS

- Horizon 2020 : Bio-Based Industries Call 2015

Le prochain appel devrait être lancé fin Avril 2015 pour se clôturer en Septembre 2015.

- Laboratoires communs organismes de recherche publics - PME/ETI (LabCom)

Soumission et évaluation des propositions en continu sur l'année 2015 : 7 Mai, 31 Août et 13 Novembre 2015.

- Interreg France Wallonie Vlandereen FWV (2014-2020)

Date limite du dépôt pré-projets : le 8 Mai 2015 ; dépôt projets complets : le 18 Septembre 2015.

- Appel à projets ANR franco-japonais sur la « Technologie Moléculaire »

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : le 11 Mai 2015.

- Appel à projets pour le Programme d'Actions Universitaires Intégrées Luso-Françaises (PAUILF) - Appel à projets de cotutelles de thèses

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : le 22 Mai 2015.

- Appel à projets de recherche collaborative - APRC4

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : le 3 Juillet 2015.

- Soutien à la recherche de la Région Champagne-Ardenne - Programme Excellence

Au fil de l'eau jusqu'au 31 Juillet 2015.

- Fondation pour la Recherche Médicale

- Aide au retour en France : *Date limite de dépôt des dossiers: le 22 Juin 2015*
- Post-doctorat en France : *Date limite de dépôt des dossiers: le 22 Juin 2015*
- Amorçage de jeunes équipes : *Date limite de dépôt des dossiers: le 03 Septembre 2015*

- Ligue Nationale contre le Cancer

- Allocations 1ere année de thèse : *Date limite de dépôt des dossiers: le 02 Juin 2015*
- Post-doctorant confirmé venant de l'étranger (plus de 2 ans après la thèse) : *Date limite de dépôt des dossiers: le 02 Juin 2015*
- Organisation de colloques scientifiques: *Date limite de dépôt des dossiers: le 14 Septembre 2015*

- Fondation ARC

- Projet Fondation ARC : *Date limite de dépôt des dossiers: le 21 Juillet 2015*
- Aides individuelles jeunes chercheurs : *Date limite de dépôt des dossiers: le 15 Septembre 2015*

REUNIONS SOUTENUES PAR LA SFR CAP-SANTE

- Symposium Satellite de la réunion EuroMedLab 2015 (HbA1c et le diabète)

Date : le 26 Juin 2015

Lieu : Reims, Centre des congrès

Informations : www.paris2015.org/go/satellite-meetings

- 21 èmes Journées du Groupe Français de Spectroscopies Vibrationnelles (GFSV) 2015 (Spectroscopies vibrationnelles en Biologie-Santé-Cosmétologie)

Date : du 17 au 19 Juin 2015

Lieu : Reims, Pôle Santé

Informations : <http://www.gfsv.net/gfsv/>